



FRANCONVILLE

Notre village



N° 3 - 31 Juillet 2020

Voici l'actualité suite aux dernières réunions du conseil municipal, nous vous souhaitons bonne lecture et un bel été.

ADMINISTRATIF

Adhésion MMD 54 (Meurthe-et-Moselle Développement 54)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- de solliciter l'assistance technique de MMD54, dans les domaines suivants :
 - Assistance à la gestion et à l'exploitation de la voirie, et travaux s'y rapportant
 - Assistance technique en matière d'aménagement et d'urbanisme
- d'autoriser le Maire/Président à signer avec le Conseil Départemental, la convention « mission d'assistance technique, dans le domaine de l'eau, de la voirie et de l'aménagement » pour une durée de 4 ans et tous les documents y afférant.
- d'approuver le versement de la cotisation annuelle due, dans les conditions prévues à l'article 8 de la convention précitée et détaillée en son annexe 3, au Conseil Départemental. 0,50€ par habitant
- D'autoriser le Maire à signer les marchés de prestation formalisant les accompagnements de MMD 54.

Monsieur Philippe SCHAEFFER est désigné comme son représentant titulaire et Monsieur Arnaud NOËL, son représentant suppléant.

NBI : suite à la titularisation de l'agent administratif, Madame Carine SPEICHER il est attribué 15 points de NBI (Notification Bonification Indiciaire) en tant que secrétaire de mairie de commune de moins de 2000 habitants, soit une augmentation brute de 20€ par mois

COMITÉ CONSULTATIF

RAPPEL IMPORTANT

Merci de vous faire connaître avant le 15 août si vous souhaitez faire partie du comité consultatif. L'engagement est pour la durée du mandat et n'est pas uniquement pour un projet mais pour plusieurs.

Parce que votre avis compte pour nous : nous avons besoin de votre participation.

COMMISSIONS

Commission communale des impôts directs, voici la liste proposée :

Philippe SCHAEFFER, Arnaud NOEL, Jérémie HERNANDEZ Céline BELONY, Murielle BARBE, Vanessa BARTHELEMY, Sébastien GIANNETTI

Suivi des travaux de la mairie :

L'entreprise PARISSET est intervenue pour la ventilation VMC,

Nous avons profité de l'intervention pour refaire l'alimentation électrique devenue vétuste dans la buanderie du logement communal pour la somme de 302.40 €

Bois : Règlement affouages

L'ONF a modifié et adapté le règlement de l'affouage au vu des changements législatifs et pour le mettre en conformité avec le règlement national forestier.

Il y est rappelé les règles d'exploitation notamment la responsabilité de l'exploitant, la conservation et la protection du domaine forestier communal (cours d'eau, propreté des lieux, protection du peuplement, des sols et des infrastructures forestières) et les sanctions encourues.

Le règlement est la stricte application du Règlement National Forestier et du Code Forestier a été accepté, à l'unanimité par le conseil municipal. Il sera communiqué en temps voulu auprès des usagers.

COMMISSIONS (suite)

Communication

Site internet en cours de création: après l'adhésion à l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle pour le prix de 120 €/an.

Nous vous sollicitons aussi pour nous faire part des informations que vous souhaitez voir apparaître pour mettre en valeur notre village ainsi que des photos (libre de droits)

Vidéoprojecteur

L'achat d'un vidéoprojecteur s'avère utile pour les séances de travail du conseil municipal, les réunions et animations du village : film à l'église pour la Saint Nicolas par exemple.

VIE PRATIQUE

Déchetterie : il n'est plus nécessaire de prendre de RDV

Poubelles : le ramassage des poubelles et sacs jaunes est toujours dans la continuité de la phase de confinement. Il faut donc sortir les dimanches soirs :

- Semaine impaire les sacs jaunes
- Semaine paire les poubelles

À SAVOIR

Il n'y aura **pas de permanence à la mairie, du 15 au 31 août 2020**. En cas d'urgence, veuillez vous adresser à Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} Adjoint.

RAPPEL

Enedis procèdera au changement du **transformateur** défectueux. Deux coupures de courant sont prévues le jeudi 6 août 2020 entre 08h00 et 15h00 d'une durée approximative de 45 minutes le temps de passer sur le groupe de remplacement et vis versa.

Le 23 juillet, les habitants sont venus nombreux rencontrer et essayer Lulu, ils ont pu poser leurs questions aux représentant de la CCTLB en charge du projet d'autopartage. S'il demeure des questions : www.lulu-autopartage.fr

L'opération brioche est annulée pour cause de COVID19

AGENDA

3

Lundi 3 août de 18 à 19 heures.
Permanence Maire / Adjoint

5

Samedi 5 septembre 10h30-17h
Animation de la rentrée, réserver d'ores et déjà la journée, le programme vous sera communiqué prochainement.

7

Lundi 7 septembre 18-19 h.
Permanence Maire / Adjoint

17

Jeudi 17 Septembre à 20h00
Réunion du Conseil Municipal.

SÉCHERESSE :
Le département de Meurthe-et-Moselle est en situation d'alerte

MESURES DE LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU

-  **Le lavage des véhicules est interdit** hors des stations de lavage
-  **Le remplissage des piscines privées et publiques est interdit** hors raisons techniques ou sanitaires
-  **Le nettoyage des espaces extérieurs** (voiries, terrasses, façades, ...) **est interdit** sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité
-  **L'arrosage des pelouses, jardins, espaces verts publics et terrains de sport est interdit** entre 10h et 18h
-  **L'irrigation des cultures par aspersion est interdite** entre 10h et 18h
-  **La consommation d'eau des industries est réduite** (conformément aux arrêtés préfectoraux en vigueur)

 **ÉCONOMISER L'EAU,**
C'est protéger la ressource
mais aussi réduire ses dépenses !

Pour rappel :
■ vigilance
■ alerte
■ alerte renforcée
■ crise

Facebook/Prefet54  www.meurthe-et-moselle.gouv.fr @Prefet54 

**Prenez soin de vous.
Respectez les gestes barrières.**



FRANCONVILLE

COMITÉ CONSULTATIF

INSCRIPTION

Parce que votre avis compte dans la réalisation des projets importants de la commune, le comité consultatif, n'est pas uniquement pour un projet mais pour tous ceux initiés durant le mandat.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous porterez à cette initiative.

Nous nous engageons à ne pas divulguer vos coordonnées et de les utiliser qu'à des fins propres aux besoins de la commune uniquement dans le cadre de l'organisation du comité consultatif conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Merci de vous faire connaitre avant le 15 août SVP



(à retourner en mairie avant le 15 août SVP)

COMITÉ CONSULTATIF


FRANCONVILLE

Je soussigné (e)demeurant
souhaite m'inscrire et participer au comité consultatif de Franconville (54830).

Je représenterai la famille

Merci de nous communiquer votre adresse e-mail et un numéro de portable pour vous informer des réunions.

@ :

 :

Merci de votre participation.

Signature



FRANCONVILLE

SITE INTERNET

CONTRIBUTION

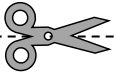
Mettre en valeur notre village et le faire connaître est important pour la vie de la commune. .
Nous vous sollicitons et invitons à contribuer à la création du site Web.

Vous pouvez nous proposer :

- ✓ des photos,
- ✓ des écrits,
- ✓ suggérer des rubriques
- ✓ Présenter votre entreprise

Vous pouvez nous faire part des informations que vous souhaitez voir apparaître pour mettre en valeur notre village ainsi que des photos (libre de droits).

Merci de vous faire connaître avant le 15 août SVP



(à retourner en mairie avant le 15 août SVP)

SITE INTERNET

FRANCONVILLE

Je soussigné (e)demeurant
souhaite apporter ma contribution à la création du site internet de la commune de Franconville (54830).

Je proposerai

- La rédaction de
- La photographie de
- Autres

Merci de nous communiquer votre adresse e-mail et un numéro de portable pour vous recontacter.

@ :

 :

Merci de votre participation.